



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 35

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Avant l'examen des affaires courantes, M^{me} TAILLIEU soulève une question de privilège et propose que le Comité des affaires législatives soit saisi de la question.

M. le *ministre* CHOMIAK, M^{me} la *ministre* ALLAN, MM. GERRARD et HAWRANIK interviennent. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Avant l'examen des affaires courantes, M. LAMOUREUX soulève une question de privilège et propose que le Comité des affaires législatives soit saisi de la question.

M. le *ministre* CHOMIAK et M. HAWRANIK interviennent. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage fortement d'accorder la priorité au financement et à la dotation en personnel d'un établissement de soins de longue durée de 100 lits afin que les clients ne soient pas exposés à des conditions dangereuses et que les lits du Centre de santé Boundary Trails demeurent disponibles pour les patients nécessitant des soins actifs plutôt que pour les clients en attente d'hébergement. (K. Dyck, D. Derksen, S. Hildebrand et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de garantir à 80 % des personnes qui ont de la famille au Manitoba et qui présentent une demande que celle-ci sera traitée dans un délai de 90 jours et à envisager de renoncer à l'utilisation de la liste des emplois très demandés pour les candidats au Volet Soutien Familial. (L. Allen, E. Dayris, E. Aviles et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Gestion des ressources hydriques envisage d'imposer un moratoire annuel sur la pêche de toutes les espèces de poisson du lac Dauphin et de ses affluents du 1^{er} avril au 15 mai, qu'elle envisage de mener des études sur les populations de poisson qui se trouvent dans le lac Dauphin afin d'aider à évaluer la santé de ces populations et qu'elle envisage de prendre toute mesure nécessaire à leur protection ou à leur croissance. (L. Griffins, D. Durston, T. Rampton et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de renoncer au tracé néo-démocrate parce qu'il causera d'importants dommages économiques, environnementaux et sociaux au Manitoba et d'adopter le tracé qui avait été recommandé au départ par Manitoba Hydro sous réserve des approbations réglementaires nécessaires. (D. Lambert, B. Cianflone, D. Enns et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (S. Bundgaard, V. Duffued, M. Beadford et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter tous les députés de l'Assemblée à envisager d'appuyer le projet de loi 200 — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets* déposé par le député de River Heights visant à interdire aux détaillants de distribuer à leurs clients des sacs à usage unique au Manitoba. (D. Kushneryla, M. Sopuck, T. Boott et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (C. Buzuni, H. Thorne, G. Davidson et autres)

M^{me} la *ministre* ALLAN au nom de M. le *ministre* ROBINSON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport.

(Document parlementaire n° 30)

M. le *ministre* ASHTON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Affaires intergouvernementales.

(Document parlementaire n° 31)

Lundi 5 mai 2008

M. le *ministre* LATHLIN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Affaires autochtones et du Nord.

(Document parlementaire n° 32)

M. le *ministre* RONDEAU dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Sciences, Technologie, Énergie et Mines.

(Document parlementaire n° 33)

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé.

(Document parlementaire n° 34)

M. le *ministre* SWAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce.

(Document parlementaire n° 35)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2008-2009 — Services à la famille et Logement.

(Document parlementaire n° 36)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} SELBY, M. GOERTZEN, M^{me} HOWARD, MM. BRIESE et REID font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, dans la matinée du mardi 6 mai 2008 et du jeudi 8 mai 2008, deux groupes du Comité des subsides, l'un devant se réunir dans la salle 255 et l'autre dans la salle 254 pendant qu'elle siège.

Lundi 5 mai 2008

L'Assemblée convient à l'unanimité, pour la matinée du mardi 6 mai 2008 et du jeudi 8 mai 2008, de renoncer au quorum et de reporter la tenue de votes consignés tant pendant sa propre séance que pendant celle du Comité des subsides.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 15 déposé le 18 avril 2008. Ainsi, le budget du ministère des Affaires intergouvernementales sera examiné dans la salle 255 après celui du ministère de la Gestion des ressources hydriques.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke